

*Lourdes*

L'INSPIRATRICE

R É P U B L I Q U E F R A N Ç A I S E

CONSEIL MUNICIPAL  
SEANCE PUBLIQUE

Madame, Monsieur,

Lors de la séance du Conseil municipal du 12 juillet 2019, la perte du quorum est intervenue et a été constatée après le vote de la délibération n° 5.1.

En conséquence, j'ai l'honneur de vous inviter à participer à une nouvelle réunion publique du Conseil municipal, conformément à l'article L. 2121-17 du Code général des collectivités territoriales, pour reprendre le même ordre du jour à compter du projet de délibération n° 5.2. Cette séance aura lieu :

le mercredi 17 juillet 2019  
à 18 heures 30,

Salle du Conseil municipal Jean Vallès

Le Conseil municipal pourra alors délibérer valablement sans condition de quorum.

Vous trouverez ci-joint l'ordre du jour relatif à cette séance.

Lourdes, le 12 juillet 2019

Le Maire,



Josette BOURDEU

Vice-présidente du Conseil départemental des Hautes-Pyrénées  
Vice-présidente de la Communauté d'agglomération Tarbes Lourdes Pyrénées

**VILLE DE LOURDES**

2, RUE DE L'HÔTEL DE VILLE - 65100 LOURDES - FRANCE  
Tél.: 33 (0)5 62 94 65 65 / Fax: 33 (0)5 62 46 10 36 - [www.lourdes.fr](http://www.lourdes.fr)

ORDRE DU JOUR

1°) Ordre du jour du conseil municipal du 17 juillet 2019 :

I – ADMINISTRATION GENERALE

- 1.1/ Convention-cadre entre Action Logement et la ville de Lourdes dans le cadre du dispositif Action Cœur de Ville
- 1.2/ Création d'une carte de fidélité pour le centre-ville
- 1.3/ Service Vie Citoyenne Jeunesse : rapport politique de la ville 2018

II – FINANCES

- 2.1/ Budget Supplémentaire 2019
  - a) Budget Principal
  - b) Budget de l'Eau
  - c) Budget de l'Assainissement
  - d) Budget du parking municipal de la Merlasse
  - e) Budget des opérations Funéraires
  - f) Budget de l'Unité Fermière Multi viandes
  - g) Budget du Funiculaire du Pic du Jer
  - h) Budget du lotissement de la Plaine d'Anclades
- 2.2/ Budget principal et budgets annexes : admissions en non-valeur
- 2.3/ Fonds de solidarité logement (FSL) : participation communale 2019
- 2.4/ Tarifs services publics 2019 : additifs occupation commerciale du domaine public
- 2.5/Service Vie Citoyenne Jeunesse : demande de subventions pour le contrat local d'accompagnement à la scolarité (CLAS)
- 2.6/ Tarifs services publics 2019 : additifs relatifs à la boutique du Château-Fort / Musée Pyrénéen
- 2.7/ Remplacement de l'ascenseur de la Tour de Brie : modification du plan de financement

III– TRAVAUX / URBANISME

- 3.1/ Couverture de 16 terrains de pétanque sur le boulodrome avenue Victor Hugo : avancement du projet et convention d'occupation précaire entre l'Etat, le Conseil départemental et la ville de Lourdes
- 3.2/ Construction d'un City Park : dépôt du permis de construire
- 3.3/ Extension des terrains de tennis et construction d'un padel

*Lourdes*

L'INSPIRATRICE

R É P U B L I Q U E   F R A N Ç A I S E

IV – SPORTS

4.1/Affectation de l'aide au sport

4.2/Services publics 2019 : tarifs – modification des libellés et création de tarifs pour la location des équipements sportifs

V – PERSONNEL

5.1/ Modifications du tableau théorique des effectifs 2019

5.2/ Mise à disposition d'agents communaux

5.3/ Recours à des vacataires par le Château-fort/Musée Pyrénéen

VI – JURIDIQUE / PATRIMOINE

6.1/ Protocole transactionnel entre la ville de Lourdes et l'association Auxilium

6.2/ Protocole transactionnel concernant les désordres de la station d'épuration du site de Vizens et du bâtiment d'exploitation

6.3/ Convention de partenariat entre le Parvis – Scène Nationale et la ville de Lourdes – Manifestation sur site

7.1/ Décisions du Maire : compte-rendu

**VILLE DE LOURDES**

2, RUE DE L'HÔTEL DE VILLE – 65100 LOURDES – FRANCE

Tél. : 33 (0)5 62 94 65 65 / Fax : 33 (0)5 62 46 10 36 – [www.lourdes.fr](http://www.lourdes.fr)